

Défense & Stratégie

Mars 2002

- Bulletin d'information de l'Observatoire Européen de Stratégie -

N°1

CRIS - Université de Paris 1 (Panthéon –Sorbonne)

EDITORIAL

Les projets de l'O.E.S

Vous avez reçu en octobre dernier *La défense en Europe* éditée par la Documentation française¹. Cet **outil de référence** dans le domaine de la politique de défense en Europe, publié tous les trois ans, (1995, 1998 et 2001) a été jusqu'à présent la première activité de l'O.E.S. La seconde est l'organisation, selon ses capacités de financement, d'un colloque tous les deux ou trois ans. Le dernier a eu lieu les 15-16 juin 2001 à Paris sur le thème *Vers une politique européenne commune en matière de sécurité et de défense : défis et opportunités ?* Il donnera lieu à une publication aux éditions Economica. Mais des membres du réseau peuvent prendre le relais pour organiser des colloques à l'instar de Pere Vilanova qui nous a réunis sur le thème de *la défense et la sécurité de l'Europe* à la Faculté de droit de l'Université de Barcelone, les 24 et 25 novembre 2000².

Nous vous proposons plusieurs projets dont l'objectif est de mettre en synergie les différentes activités des membres du réseau et de les dynamiser.

Un bulletin d'information

Le premier projet est un bulletin d'information dont l'objectif est de tisser des liens entre les membres du réseau en faisant circuler l'information (colloques, tables rondes, recherches, publications etc...) mais aussi d'échanger des analyses à travers de brèves notes sur l'actualité. Ce bulletin sera adressé dans un premier temps en version informatique par e-mail. A vous de nous adresser à la fois

des informations et des analyses pour faire vivre ce bulletin

Un site Internet

Le second projet est la création d'un site Internet de l'Observatoire où l'on mettrait en ligne, outre ce bulletin d'information et les publications, les documents de base sur la défense en Europe, des synthèses par pays et institutions mais ce pourrait être aussi un lieu de débats.

Ce premier numéro de Défense et Stratégie est consacré - aux conséquences des échéances électorales sur la politique de défense de l'Allemagne et de la France, - à l'étude du budget militaire des Etats-Unis et des conséquences sur les liens transatlantiques, - aux conséquences de la logique du marché unique sur les politiques de défense des Etats membres.

Patrice Buffotot

Sommaire :

Editorial : « Les projets de l'O.E.S »
Allemagne « L'après 11 septembre et les débats sur la politique de défense » par Françoise Manfrass-Sirjacques

France: « les élections présidentielles et la politique de défense » par Patrice Buffotot

Etats-Unis : « Un budget de guerre » par Nicole Vilboux

Europe : « Le cauchemar du Général » par Jean-Pierre Maury

Pour nous contacter :

Observatoire Européen de Sécurité
Centre de Relations Internationales et
Stratégique (CRIS)

Université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)
17 rue de la Sorbonne

75231 Paris Cedex 05

Par e-mail : cris@univ-paris1.fr

¹ *La défense en Europe. Nouvelles réalités, nouvelles ambitions.* Paris, La Documentation Française, 2001, 352 p. (Coll Les Etudes)

² *Europa : El debate sobre defensa y seguridad .* Barcelona : Publicacions Universitat de Barcelona, 2001. 111 p.

Allemagne : L'après 11 septembre et les débats sur la politique de défense.

Les périodes pré-électorales ne sont certes guère propices aux grands débats de politique étrangère ou de défense même si la Bundeswehr se voit confrontée à de nombreux problèmes liés à sa restructuration, aux réductions budgétaires et à son engagement dans les Balkans et en Afghanistan. Par ailleurs les événements du 11 septembre ont brutalement et durablement remis les questions de sécurité au premier plan. Le choc résultant de la prise de conscience que l'Allemagne avait servi de base arrière au terrorisme a fait passer, sans que les débats s'enlèvent, les mesures prises par le Ministre de l'Intérieur dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Une partie de la presse, relayant des positions surtout exprimées à la gauche de l'échiquier politique, s'est toutefois montrée très critique vis à vis des opérations en Afghanistan et l'on a retrouvé ici un débat qui avait été entamé lors des opérations au Kosovo même si au niveau politique le gouvernement fédéral a œuvré dans le sens de la « solidarité sans failles » avec l'allié américain, réaffirmée à plusieurs reprises par le Chancelier Gerhard Schröder

Si toutefois l'OTAN avait, pour la première fois de son histoire, mis en vigueur l'article 5 du traité de Washington, on a vite constaté qu'exception faite des Britanniques, l'aide militaire des Européens se limitait à peu de choses et qu'il s'avérait que les Américains n'avaient en fait guère besoin de l'OTAN et pouvaient atteindre leurs objectifs sans les alliés européens. Non seulement la nouvelle Alliance esquissée dans le cadre de l'Identité Européenne de Sécurité et de défense (IESD) risquait donc fort de ressembler à l'ancienne, le poids des Européens restant minime, mais au-delà, c'était la raison d'être de l'OTAN qui risquait d'être en jeu. Le Gap technologique croissant entre Américains et Européens dans le domaine militaire vidait de leur sens les déclarations de solidarité, les Européens n'ayant rien de substantiel à apporter.

Solidarité et montée en puissance des Européens dans l'Alliance furent donc les thèmes majeurs développés par le Ministre, Rudolf Scharping, et par Angela Merkel, dirigeante de la CDU, lors de la 28ème Conférence sur la Sécurité de Munich.³ Si Rudolf Scharping fustigeait les faiblesses européennes (manque d'harmonisation des forces armées, manque de coordination financière, manque

³ Voir *Stichworte zur Sicherheitspolitik*, Februar 2002, Presse- und Informationsamt der Bundesregierung, Sonderausgabe.

de standardisation des armements) et réaffirmait la nécessité du lien transatlantique face aux menaces diversifiées d'un monde multipolaire, Angela Merkel faisait des propositions plus concrètes pour « développer la PECSO dans le sens d'une plus juste répartition du fardeau et des responsabilités entre l'Europe et l'Amérique ». Elle proposait entre autres la communautarisation de la Politique Etrangère et de Sécurité Commune (PECSO) à terme et dans l'immédiat la réunion des fonctions du Haut Représentant pour la PECSO avec celles du Commissaire européen chargé de la politique étrangère de l'Union, ou du moins, leur exercice par une seule et même personne qui siégerait de droit au Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UE. Elle plaidait en outre pour la transformation de l'OCCAR (Organisation Conjointe de Coopération en Matière d'Armement) en une véritable agence européenne de l'armement permettant une politique d'acquisition commune. Dans leur concept sur la politique européenne développé un peu antérieurement, les Chrétiens-démocrates avaient d'ailleurs déjà développé la thèse d'un accroissement substantiel des compétences de l'UE en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense et leur candidat à la Chancellerie, Edmund Stoiber, avait même envisagé dans ce contexte et dans le cadre d'une communautarisation, la dissolution à terme des ministères des Affaires Etrangères et de la Défense comme de la Bundeswehr⁴, les compétences en matière de défense et de sécurité étant transférées à l'Union. Ces propositions s'inscrivent dans la conception allemande d'une Europe fédérale où l'Union économique et monétaire (UEM) sert de modèle à la communautarisation de larges domaines.

L'absence des Européens dans l'après-11-septembre tout comme la démonstration solitaire de puissance des Américains semble en effet avoir fait naître la crainte que l'OTAN soit devenue superflue pour une Amérique qui se suffit à elle-même. D'où à la fois cette volonté de faire de l'Europe un partenaire qui pour les Américains ne soit plus quantité négligeable et la réaffirmation du lien transatlantique, garant de la sécurité européenne. Ce qui implique également de prendre en compte certaines craintes américaines d'une Politique Européenne Commune de Sécurité et de Défense (PECSO) qui risque de s'autonomiser en dehors de l'Alliance et lui faire concurrence. L'intégration européenne ne remplacera pas la coopération transatlantique et la PECSO ne doit pas affaiblir le partenariat transatlantique, quant à l'Europe, elle doit devenir un partenaire fort et non un concurrent des Etats-Unis, martela donc Angela Merkel.

⁴ Voir Union will Bundeswehr abschaffen, in *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 27.11.2001

Si l'objectif d'une Europe forte dans une Alliance forte fait l'objet d'un consensus au niveau politique, il reste toutefois un grand pas à faire. Le Chancelier a du décliner la demande américaine de relayer les Britanniques en avril en Afghanistan en donnant à la Bundeswehr la fonction de coordination des troupes assurant le maintien de l'ordre. Avec huit engagements extérieurs la Bundeswehr est déjà à la limite de ses capacités.

La PECSO est donc conçue dans le domaine politique comme la mise en oeuvre de l'IESD⁵ et Berlin rejoint par là la conception de Londres. Quelles en seront les conséquences sur les débats européens sur la finalité de la PECSO au-delà de la mise en place des structures ? Ces débats sont latents et on les retrouve même au sein de la Bundeswehr. Ils ne pourront probablement pas être occultés si l'on veut éviter que la PECSO déjà mise à mal par les restrictions budgétaires ne s'enlise définitivement.

Françoise Manfrass-Sirjacques (Paris V)

France : Les élections présidentielles et la politique de défense.

La France va connaître dans les prochains mois des échéances électorales importantes : les élections présidentielles (21 avril et 5 mai) puis les élections législatives (9 et 16 juin). C'est le président de la République (élu cette fois pour cinq ans) et la majorité à l'Assemblée qui risquent donc de changer. Il est d'ailleurs fort possible que l'on connaisse de nouveau une cohabitation ce qui marquerait selon certains politologues comme René Rémond, la fin des institutions de la Vème République⁶. Il est évident que cette situation aurait des conséquences importantes sur la direction de la politique de défense qui a eu à souffrir de cette situation à trois reprises depuis 1986.

L'actuelle loi de programmation militaire (1997-2002) votée le 13 mai 1996, se termine cette année. Une nouvelle loi de programmation (2003-2008) a été adoptée par le Conseil des ministres du 31 juillet 2001. Elle prévoit 80,84 milliards d'Euros sur six ans (valeur 2000) ou 527 milliards de Francs pour le Titre V (Equipement) soit l'équivalent de la loi précédente. Mais ce projet de loi n'a pas été présenté au parlement. Les deux chefs de l'exécutif

⁵ Voir ici l'excellente analyse sur convergences et divergences entre IESD et PECSO dans: J.Howorth, « L'intégration européenne et la défense: L'ultime défi », in *Cahiers de Chaillot*, N° 43, novembre 2000.

⁶ René Rémond, « L'avenir de la fonction présidentielle » in *Etudes*, janvier 2002, pp 29-38.

n'ont pas voulu faire de la défense un enjeu électoral. Il est donc fort probable que la nouvelle majorité élue en juin prochain ainsi que le nouveau Président décident, à condition qu'ils appartiennent à la même majorité, de mettre en chantier une nouvelle loi de programmation militaire. Mais sur quelles bases ?

Une remise à plat de la politique de défense française s'avère de plus en plus nécessaire. En effet une grande partie des principes sur lesquels la politique de défense s'appuyait dans le dernier *Livre Blanc* de 1994⁷, s'avère actuellement dépassée. Il suffit simplement de rappeler que la défense reposait sur la conscription qui a été suspendue !

L'adoption d'un nouveau *Livre Blanc* pourrait donner lieu enfin à un vaste débat au sein du pays sur les grandes orientations de la politique de défense de la France.

Encore faudrait-il que les partis politiques y soient préparés ce qui n'est plus le cas. Au début des années quatre-vingt, ils avaient mis en place des commissions spécialisées dans la défense. Or on constate depuis cette date, la disparition de ces commissions qui sont remplacées par des « clubs » composés d'anciens ministres de la défense et de leurs anciens collaborateurs. Les partis ont perdu le peu d'expertise qu'ils avaient pu acquérir au fil des ans. Ils n'ont pas compris que l'après guerre froide allait entraîner une révolution intellectuelle et qu'il fallait mettre en place des structures de réflexion désormais nécessaires pour penser le monde, à savoir des « think tanks » comme aux Etats-Unis, ou en Allemagne. Pourtant des auteurs avaient averti que la guerre se jouait dans le domaine du savoir, de l'intelligence⁸ au début des années quatre-vingt-dix !

Si la lecture des sondages peut laisser supposer que la fonction patriotique ne joue plus un rôle déterminant dans le choix des électeurs lors des élections présidentielles, alors on peut être inquiet sur les évolutions futures de la politique de défense de la France. Cette dernière n'étant plus « payante électoralement », les responsables politiques ne lui accorderont plus la priorité et la défense verra ses moyens financiers réduits à la portion congrue. La France s'alignera ainsi sur les autres pays de l'Union européenne, ce qui aura pour conséquence de mettre en place une défense allégée (light defence), spécialisée dans le maintien de la paix mais inapte à faire la guerre, tâche qui sera

⁷ *Livre Blanc sur la défense 1994*, Paris, La Documentation française, 1994.

⁸ Alvin et Heidi Toffler, *Guerre et contre-guerre. Survivre à l'aube du XXI e siècle*, Paris, Fayard, 1994.. Voir aussi de Laurent Murawiec, *La guerre au XXIè siècle*, Paris, Ed.O.Jacob, janvier 2000.

désormais dévolue aux Etats-Unis. On assistera donc de fait à un partage des tâches entre l'UE et les Etats-Unis.

Les citoyens sont ainsi écartés en douceur des grands choix politiques comme celui de la défense, mais ils semblent bien s'en accommoder. La défense ne fait plus recette !

En cas de crise internationale grave, le réveil risque d'être difficile. Il sera en effet trop tard pour réagir car il faut désormais du temps pour se doter d'un armement efficace et former les personnels pour les servir. L'improvisation n'est plus possible !

Patrice Buffotot

buffotot@univ-paris1.fr

Etats-Unis : un budget de guerre

Les lois portant sur le budget de défense pour l'année 2002 (débutant le 31 octobre 2001) ont été signées par le président Bush le 28 décembre 2001 (*Defense appropriations bill*) et le 10 janvier 2002 (*National Defense Authorization Act for Fiscal Year 2002*, S 1438). Elles témoignent, selon les termes du Président, du « respect » et du « soutien » de l'Administration et du Congrès à l'égard des forces armées engagées dans la lutte pour la liberté⁹. Les crédits consacrés à la défense s'élèvent en effet à 350,8 milliards de dollars (dont 331,2 pour le Département de la Défense, DoD), ce qui représente une augmentation de 14% par rapport au budget de 2001¹⁰.

La relance des dépenses de défense était présentée comme une priorité de l'Administration Bush dès le printemps 2001, mais le vote du budget a grandement bénéficié de l'effet de ralliement patriotique produit par les attentats du 11 septembre. C'est dans cette atmosphère propice que le Secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, a présenté officiellement le 4 février le projet de budget pour l'année 2003. Il envisage une dépense de 396,1 milliards, en augmentation de 45,3 milliards par rapport à l'année en cours. Le DoD planifie une poursuite de la croissance des crédits sur les prochaines années, pour atteindre 469,6 milliards en 2007.

Ce budget doit permettre au DoD de poursuivre simultanément les trois objectifs énoncés par Donald Rumsfeld devant les Sénateurs¹¹:

⁹ "President signs defense appropriations bill", White House, Office of the Press Secretary, January 10, 2002.

¹⁰ "Details of fiscal 2003 Department of defense budget request", *News release*, US DoD, Washington (D.C.), February 4, 2002.

¹¹ Donald Rumsfeld, Fiscal Year 2003 Department of Defense Budget Testimony, U.S. Senate Committee on Armed Service, February 5, 2002.

- gagner la « guerre mondiale contre la terreur »,
- restaurer les capacités militaires affaiblies par une décennie de réductions budgétaires excessives,
- et préparer l'avenir en transformant les armées.

Préparer la poursuite de la guerre

A la suite des attaques de septembre, le Congrès a d'ores et déjà accordé au DoD 3,5 milliards de crédits supplémentaires d'urgence pour la conduite de la guerre contre le terrorisme en 2002 (dans le cadre du *Department of Defense and Emergency Supplemental Appropriations for Recovery and Response to Terrorist Attacks on the US Act, 2002* – HR 3338). Jusqu'à présent, les seules opérations en Afghanistan sont estimées à 1,8 milliards de dollars par mois.

Pour l'année 2003, le projet de budget prévoit d'affecter 19,4 milliards à la guerre contre le terrorisme. Pour une partie, il s'agira de financer des besoins opérationnels identifiés lors de la campagne en Afghanistan (9,4 milliards), en termes de munitions, d'équipements ou de recherche. Les 10 milliards supplémentaires résultent d'une estimation du coût d'éventuelles opérations militaires contre des adversaires encore non identifiés¹².

En dehors de ces crédits exceptionnels, les dépenses de fonctionnement continuent à absorber la plus grosse part du budget du DoD, avec 150,2 milliards de dollars (contre 127,7 en 2002). Le poste « équipement » devrait toutefois augmenter de 10% (68,7 milliards), afin d'assurer la modernisation des matériels actuellement en service. Bien que le DoD annonce une économie de 9,3 milliards grâce à l'arrêt ou l'allongement de certains programmes¹³, la plupart des systèmes d'armes majeurs sont préservés (notamment les appareils F-22, JSF et F/A-18E/F). L'Administration Bush a pourtant choisi de privilégier le développement d'équipements de nouvelle génération, afin d'accélérer la « transformation » de l'appareil militaire.

Amorcer la transformation des forces

Donald Rumsfeld se plaît à souligner que la réforme de la défense n'est pas uniquement une

¹² "Background briefing on the FY 2003 DoD budget submission", US DoD, Washington (D.C.), February 1, 2002.

¹³ Sont notamment supprimés deux programmes de la Navy : le destroyer DD-21 et le système antimissile « Theater wide », et 18 programmes de l'Army.

question de moyens, mais aussi de mentalité. La guerre menée en Afghanistan, associant les forces spéciales à cheval et les frappes aériennes ciblées, a déjà donné un aperçu de la capacité d'adaptation des armées américaines. Mais elle a aussi souligné l'importance de certains systèmes pour les opérations futures. Cela concerne principalement les véhicules sans pilotes (1 milliard pour 2003) et les munitions à guidage précis (1,1 milliard pour les bombes JDAM et laser).

D'importants crédits sont également affectés au projet de transformation de l'*US Army*, afin de permettre l'acquisition de nouveaux véhicules de combat, ainsi qu'à la *Navy* pour le développement d'un prototype de navire radicalement différent.

L'effort d'innovation est soutenu par un budget de recherche et développement (RDT&E) passant de 48,4 milliards à 53,9 milliards, dont 9,9 milliards uniquement pour la recherche (*Science & Technology*). Dans ce cadre, 7,8 milliards sont consacrés aux projets de défense antimissile ; le financement reste stable par rapport aux crédits votés pour 2002.

Depuis la conclusion de la *Nuclear Posture Review*, la défense antimissile constitue l'un des piliers de la « nouvelle triade stratégique », aux côtés des forces nucléaires et des capacités classiques de frappe de précision.

La refonte de la « triade »

La révision de la conception de la dissuasion devrait entraîner une réduction de l'arsenal nucléaire stratégique (entre 1700 et 2200 têtes), mais cela ne constitue pas une source d'économie pour le DoD. A l'inverse, le Pentagone prévoit de dépenser 1 milliard pour l'une des mesures les plus significatives de ses nouvelles orientations : la conversion de 4 sous-marins embarquant des missiles *Trident* afin qu'ils soient en mesure d'emporter 150 missiles *Tomahawk* classiques et un contingent de forces spéciales.

Le développement de la composante classique offensive implique également des investissements dans le domaine des capacités de commandement, contrôle et renseignement (C4ISR). 3,3 milliards sont ainsi consacrés à l'amélioration des systèmes de collecte et de

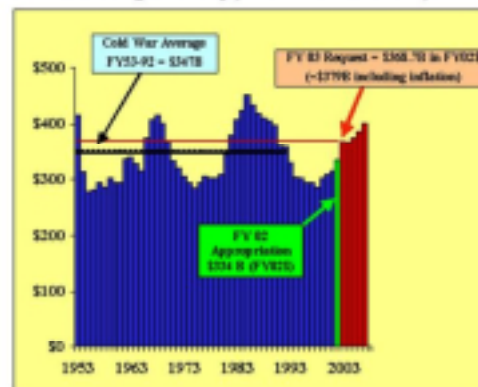
diffusion du renseignement, alors que la modernisation des moyens de commandement stratégique du DoD requiert 154 millions.

*

Lors de la présentation par Donald Rumsfeld du projet de budget pour 2003 au Sénat, le président (démocrate) de la Commission des forces armées, a déclaré que le comité ferait son possible pour que les armées américaines aient tous les moyens nécessaires pour gagner la guerre et se préparer aux menaces du futur. Néanmoins, il soulignait que le DoD propose un budget en considérable augmentation, sans qu'aucune orientation stratégique n'ait encore été donnée par l'Administration ¹⁴. Pour l'instant, les projets de défense bénéficient d'un soutien « bipartisan » fondé sur la poursuite de la « guerre contre la terreur », mais on peut effectivement se demander pendant combien de temps l'effet de ralliement pourra encore anesthésier le débat stratégique aux Etats-Unis.

Nicole Vilboux (CRIS)
e-mail: cris@univ-paris1.fr

Fiscal Year 2003 Request in Historical Perspective
DoD Budget Authority (FY 2002 Const 5 - Billion)



Source : *Defense and National Interest*
(www.d-n-i.net/inex)

¹⁴ Déclaration d'ouverture de séance du sénateur Levin, in Fiscal Year 2003 Department of Defense Budget Testimony, op. cit. L'Administration n'a pas encore produit de rapport sur sa stratégie de sécurité nationale, ni sur la stratégie militaire.

Europe : « *Le cauchemar du Général* » ou le marché unique et l'effort de défense

La Politique Européenne Commune de Sécurité et de Défense (PECS) est désormais opérationnelle ! C'est du moins ce que les chefs d'Etat et de gouvernement européens réunis à Laeken les 14 et 15 décembre 2001 ont annoncé au terme d'un processus de trois ans, amorcé notamment par la déclaration franco-britannique de Saint-Malo les 3-4 décembre 1998 et le sommet européen de Cologne les 3-4 juin 1999.

“ L'Union est désormais capable de conduire des opérations de gestion de crise ” et la défense européenne est en marche. L'Europe paraît donc en mesure de répondre à l'évolution de la situation stratégique consécutive à la fin de la guerre froide, à savoir mener une politique d'intervention. On a assisté depuis à l'engagement de forces européennes dans la guerre du Golfe, le conflit bosniaque et la mise en place d'un protectorat au Kosovo.

Mais l'Europe a-t-elle les moyens de l'ambition qu'elle affiche, du rôle international qu'elle prétend jouer ? L'analyse de l'effort de défense des Européens et la comparaison avec les Etats-Unis conduit à répondre par la négative.

Si tous les Occidentaux ont diminué depuis dix ans leurs effectifs militaires et leurs dépenses de défense, on remarque que le budget de défense des Etats-Unis (3,1 % du PIB) reste largement supérieur à l'addition des budgets des Quinze. En outre, le président Bush vient d'annoncer une forte augmentation du budget américain de défense alors que partout en Europe l'effort diminue (Voir l'article de Nicole Vilboux). La plupart des pays européens ont réduit leur effort au-dessous de 2 % du PIB, notamment l'Allemagne à 1,6 %. La France avec 2,7 %, le Royaume-Uni avec 2,5 % constituent les exceptions les plus notables. Si les effectifs militaires totaux des membres de l'Union sont supérieurs, on doit convenir que le budget américain est plus efficace que 15 budgets séparés, gérés selon l'intérêt de chaque pays européen. Les budgets européens sont obérés par le poids des dépenses en personnel et partout les crédits d'équipement se réduisent comme une peau de chagrin : Royaume-Uni (0,8 % du PIB), France (0,6 %), Allemagne (0,3 %), Italie (0,25 %), Espagne (0,2%)...

Comment expliquer ce phénomène ? Le marché unique accroît la concurrence entre les Européens et désormais de la monnaie unique, oblige inévitablement chaque pays à réduire ses dépenses militaires. La suppression des frontières entre les 15 et le respect des critères de Maastricht devaient conduire à la réduction des déficits publics et à l'homogénéisation des politiques budgétaires. La

monnaie unique renforce cette tendance à la diminution des prélèvements fiscaux. S'il faut à la fois baisser les impôts et réduire les déficits publics, il faut évidemment réduire les dépenses improductives et en priorité les dépenses militaires, première variable d'ajustement du budget. Peut-on rêver d'une Europe-puissance avec des Etats appauvris ?

On objectera que l'effort des Français et des Britanniques a été constamment supérieur, depuis cinquante ans, à celui des Allemands ou des autres Européens. Cette politique n'était possible que parce que les deux puissances aux ambitions mondiales ont pu longtemps protéger leurs producteurs derrière des frontières aujourd'hui disparues. Il restait encore à l'Etat dépensier la voie de la dévaluation monétaire qui permettait de récupérer des parts de marché, face à l'Allemagne notamment. Depuis le 1er janvier dernier, cette possibilité n'existe plus pour la France.

Si la France et le Royaume-Uni persistent dans une politique contraire à celles de leurs principaux concurrents, ils devront faire payer à leurs entreprises des dépenses excessives qui les inciteront, dans un marché unique de plus en plus ouvert, à se délocaliser et ruineront rapidement leurs populations. En toute logique, le président de la République qui sera élu le 5 mai devrait annoncer une révision à la baisse du modèle 2015 des armées et du projet de loi de programmation militaire adopté le 31 juillet 2001, avec notamment la suppression d'une bonne trentaine de régiments de l'armée de terre, l'interruption de plusieurs programmes majeurs et la transformation du *Charles-de-Gaulle* en bâtiment de croisière. L'Euro sonne le glas de la défense européenne!

Jean-Pierre Maury (Université de Perpignan)

e-mail : jpmaury@univ-perp.fr

Centre d'études, de documentation et de recherches européennes (CEDRE) de l'Université de Perpignan.

Le site web : <http://www.jp.maury.as/mail> ou www.univ-perp.fr/dse/rch/cedre.htm

Colloque à signaler

A Lyon, le CERIEP Centre de Politologie de l'IEP, organise les 22 & 23 mai 2002, un colloque sur "*La gestion de crise : la démocratie garantie de paix, la démocratie objectif de guerre*".

Pour toute précision contacter Michèle Bacot-Déciaud à l'adresse suivante:

michele.bacot-deciaud@univ-lyon2.fr

Le site web du CERIEP: <http://iep.univ-lyon2.fr/Recherche/Ceriep/ceriep.html>